

# SARRIGNÉ

LES ÉCHOS #99



sarrigne.fr



# Agenda

**DIMANCHE 11 JANVIER : VŒUX DU MAIRE - 10H30 - SALLE MICHEL BERGER**

**VENDREDI 30 JANVIER : BOOM DE L'APE**

**SAMEDI 31 JANVIER : ATELIERS DE PRÉVENTION ROUTIÈRE**

**DIMANCHE 8 MARS : CHOUROUTE DE LA BOULE DE FORT - 12H**

**DIMANCHE 15 MARS : ÉLECTIONS MUNICIPALES - 1<sup>ER</sup> TOUR**

**DIMANCHE 15 MARS : LES FOULÉES DE SARRIGNÉ**

**DIMANCHE 22 MARS : ÉLECTIONS MUNICIPALES - 2<sup>E</sup> TOUR**

**SAMEDI 30 MAI : PAELLA DE L'AMICALE DES CHASSEURS**

**DIMANCHE 7 JUIN : ENTRECÔTES FRITES DE LA BOULE DE FORT - 12H**





Artisan Couvreur - Zingueur

**06 35 29 59 44 / 02 41 91 66 52**

Mail : [fredy.audebert@orange.fr](mailto:fredy.audebert@orange.fr)

Sarrigné // Angers

Ramonage  
Entretien de toiture  
Pose de Velux  
Redressage de charpente  
Ossature bois  
Toit plat  
Démoussage



**www.toiture49.fr**



## Suivez-nous !

**Directeur de la publication :** Sébastien Bodusseau.  
**Directeur de la communication :** Sébastien Guillet.  
**Rédaction :** Sébastien Guillet, Isabelle Negrel, Julien Piton et Magali Blot avec la participation des commissions municipales, associations et organismes locaux. **Visuel de Une :** Les Foulées de Sarrigné - Dominique Droniou  
**Tirage :** 450 exemplaires **Impression :** Connivence



Chères Sarrignéennes, chers Sarrignéens,

À l'aube de cette nouvelle année, je souhaite d'abord vous remercier pour la confiance, l'attention et l'énergie que vous apportez chaque jour à notre commune. L'année 2025 a été marquée par la poursuite de nombreux projets engagés collectivement, toujours dans un esprit de dialogue et de responsabilité.

Les travaux de modernisation des voiries ont avancé régulièrement, améliorant la sécurité et le confort de tous. Les actions en faveur de la transition écologique ont également franchi une nouvelle étape, grâce au déploiement d'initiatives locales favorisant les mobilités douces et la préservation de nos espaces naturels. Les projets autour de la vie scolaire, associative, culturelle et intergénérationnelle ont renforcé les liens qui font la richesse de Sarrigné.

En cette période particulière qu'est la fin d'un mandat, il est essentiel d'adopter une communication mesurée.

Aussi, je tiens simplement à saluer l'implication de celles et ceux — élus, agents communaux, bénévoles, partenaires, commerçants ou artisans — qui œuvrent quotidiennement pour faire avancer nos services et améliorer le cadre de vie de chacun.

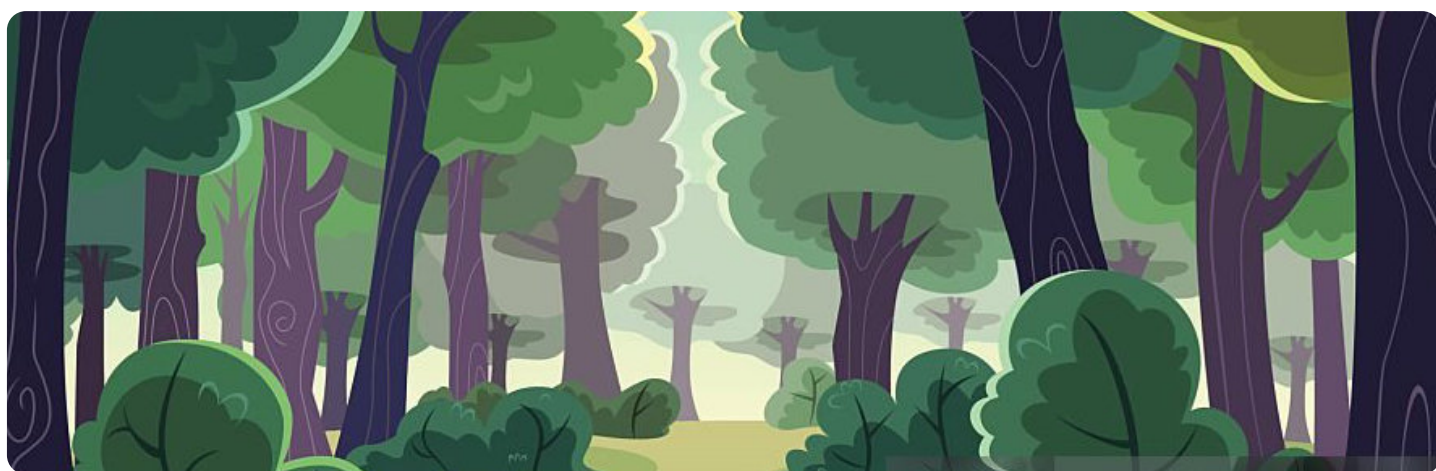
Pour 2026, je formule un vœu simple : que notre commune continue d'être un lieu où l'on vit bien, où les initiatives prennent racine et où la solidarité demeure un pilier. Comme l'écrivait Antoine de Saint-Exupéry, « L'avenir, tu n'as pas à le prévoir, mais à le permettre ». Permettons ensemble à l'année à venir d'être porteuse de projets, d'enthousiasme et de sérénité.

Je vous adresse, à toutes et tous, mes vœux les plus chaleureux de santé, de réussite et de belles joies partagées pour 2026.

Et je vous donne rendez-vous, le dimanche 11 janvier 2026, à 10h30, dans la salle des fêtes Michel BERGER, pour la traditionnelle cérémonie des vœux du maire.

Sarrignement vôtre

**Votre Maire : Sébastien Bodusseau**





En mars 2026, les citoyens élisent leurs conseillers municipaux.

- 1er tour le dimanche 15 mars 2026
- 2e tour le dimanche 22 mars 2026

En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes. Cette évolution favorise notamment la parité et la cohésion dans les conseils municipaux.

### Harmoniser le mode de scrutin

La [loi du 21 mai 2025](#) étend le mode de scrutin de liste paritaire aux communes de moins de 1 000 habitants qui représentent 70% des communes françaises. Cette évolution est effective à partir des élections municipales de mars 2026. Elle répond à trois objectifs :

- harmoniser les modes de scrutin entre les communes de moins de 1 000 habitants et les autres ;
- renforcer la parité. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseils municipaux ne comptent que 37,6% de femmes ;
- répondre à la crise de l'engagement qui concerne particulièrement les communes rurales, en favorisant la cohésion des équipes municipales. Dans ces communes, le nombre de candidats aux élections municipales baisse et les démissions en cours de mandat augmentent.

### Hier, un scrutin majoritaire plurinominal

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres. Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.

### Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.

### Des dérogations pour tenir compte des spécificités des communes de moins de 1000 habitants

Afin de faciliter la constitution des listes dans ces communes, la loi a prévu une exception pour les listes candidates.

En principe, chaque liste candidate doit comporter au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir et au plus 2 candidats supplémentaires.

Par exception, dans les communes de moins de 1 000 habitants, la liste peut comporter jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal.

**Ma procuration 100 % dématérialisée avec France Identité**

 Assurez-vous d'avoir l'identité numérique certifiée : elle nécessite l'application France Identité et le CNi nouveau format et un déplacement en mairie.



- 1** Récupérez auprès de votre mandataire : son numéro de procureur et sa date de naissance **ou** toutes ses données d'identité et sa commune de vote.
- 2** Effectuez votre demande de procuration en ligne en vous identifiant avec France Connect, sur [maprocurations.pouv.fr](#)
- 3** Authentifiez-vous avec votre identité numérique certifiée. Cette dernière est accessible uniquement pour les utilisateurs disposant d'une identité numérique certifiée sur France Identité.
- 4** Vous recevrez un courriel de « Maprocuration » des renseignements par votre commune ou votre consulat de vote.

 **Allons Voter!**



## COMMISSION VIE SOCIALE

Le repas des aînés s'est très bien passé au gré des conversations, de la musique et des pas de danse. Chacun a pu profiter de ce moment agréable.

Il en a été de même pour la commémoration du 11 novembre qui a eu lieu sous le soleil. La fanfare du Plessis-Grammoire a permis de rendre cet instant plus festif. A partir de janvier et jusqu'en juin : les activités seniors (activité physique et diététique) vont reprendre le jeudi après-midi suite à l'obtention d'une nouvelle subvention du contrat local de santé.

Les prochains événements sont :

- Les vœux du maire le dimanche 11 janvier à 10h30
- Une sensibilisation gratuite sur la prévention routière notamment sur la somnolence et l'alcool grâce à un masque le samedi 31 janvier. Il suffit de s'inscrire sur un créneau (9-10h, 10-11h, 11-12h) en remplissant le flyer que vous avez dû recevoir fin octobre.

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2026.

**ESPACE JEUNES SARRIGNÉ**

**MERCREDI 14 JANVIER**  
PARCOURS SPORTIFS (INTÉRIEUR)

**MERCREDI 28 JANVIER**  
CRÉATION MANUELLE (AUTONOMIE)

**MERCREDI 11 FÉVRIER**  
CUISINE CHANDELEUR (CRÊPE)

**LUNDI 16 FÉVRIER**  
KARAOKE

**MARDI 17 FÉVRIER**  
CINÉMA (SALLE MICHEL BERGER)

**MERCREDI 18 FÉVRIER**  
ESCAPE GAME

**Notes** PENSE À APPORTER TON GOÛTER  
LÉGENDE ET PICTOGRAMMES

€ PARTICIPATION FINANCIÈRE  
@ AUTORISATION PARENTALE SIGNÉE  
EN CAS D'ÉVÉNEMENTS IMPRÉVISIBLES LE PLANNING PEUT ÊTRE MODIFIÉ

ESPACEJEUNES.SARRIGNE@GMAIL.COM  
HORAIRES: 14H-17H45

**Sarrigné Espace jeunes de Sarrigné**

**Mercredi 11 Mars**  
Parcours fun et sportif à ciel ouvert !

**Mercredi 25 Mars**  
« Sors ton tablier, on prépare notre goûter ! »

**Mercredi 8 Avril**  
Skatepark du Plessis-Grammoire

**Lundi 13 Avril**  
Aventure sensorielle en mode team !

**Mardi 14 Avril**  
Sortie sur Angers découverte de la ligne Bleue

**Mercredi 15 Avril**  
Cinéma - Salle Michel Berger : ramenez vos gourmandises préférées pour une séance encore plus fun !

**Notes**  
Pense à apporter ton goûter

**Légende des pictogrammes**

€ Participation financière  
@ Départ et retour en car  
espacejeunes.sarrigne@gmail.com  
Horaires: 14h-17h45

En cas d'événements imprévisibles le planning peut être modifié

## CHALLENGE MI-TEMPS U13 ANGERS-SCO FOOTBALL

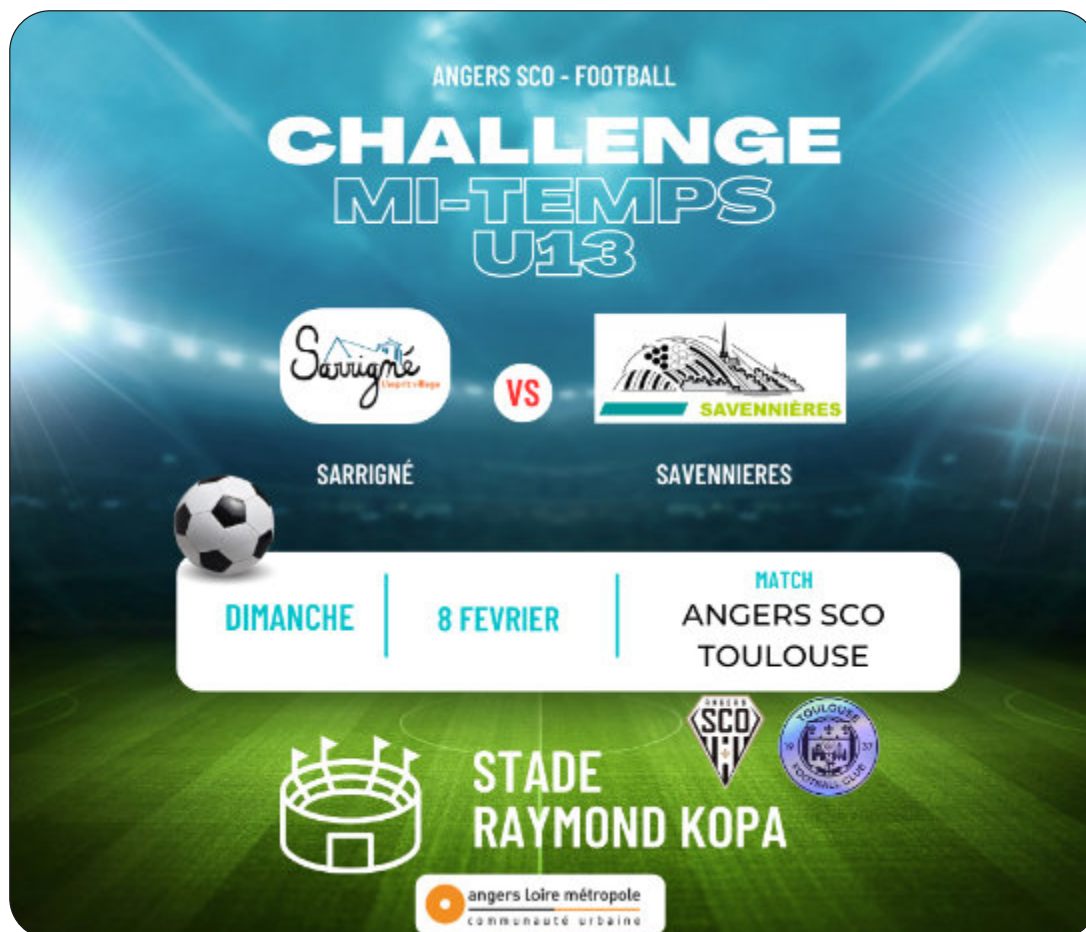
C'est le retour du Challenge Mi-Temps U13 Angers SCO / Angers Loire Métropole.

Comme les éditions précédentes, nous créons notre équipe de jeunes 11 à 15 ans, pour participer à un beau moment de football, à la mi-temps du match du SCO, stade Raymond Kopa, le dimanche 8 février (après-midi/soirée).

Nous constituons donc une équipe avec 10 joueurs/joueuses de champs et un(e) gardien(ne).

Nous recherchons 4 dirigeants dont un encadrant pour accompagner l'équipe.

Pour toute demande d'information ou d'inscription, merci de contacter le secrétariat de la mairie au 02 41 80 05 05.



## SOIRÉE DES CHAMPIONS 2025

Nicolas Prud'homme, notre champion de natation, a une nouvelle fois été mis à l'honneur lors de la Soirée des Champions 2025, qui s'est tenue jeudi 4 décembre à Verrières-en-Anjou, pour ses titres de champion de France en para-natation adaptée.

Encore une fois, un immense bravo à toi, Nicolas !





## APE

L'Association des Parents d'Elèves de l'école est heureuse de ce début d'année scolaire avec de nombreux événements qui ont ravis petits et grands !

### **Le pot d'accueil**

Le vendredi 17 octobre, à la sortie des classes, tous les parents ont pu se retrouver dans la cour de l'école pour échanger autour d'un verre offert par l'APE. Une vente de gâteaux était également proposée, elle a régalé petits et grands !

### **Halloween**

Le 31 octobre, l'APE a proposé une animation gratuite au parc pour amuser les enfants, avant de partir faire la chasse aux bonbons ! Activités artistiques, énigmes effrayantes, rires et bonbons étaient au rendez-vous !

### **Les ventes**

Nous remercions chaleureusement toutes les familles qui participent activement aux différentes ventes de l'école, permettant de financer les projets proposés aux enfants tout au long de l'année.

Ce début d'année a été marqué par la vente Bijou, qui une fois de plus a été un succès ainsi qu'une vente de fromages tout droit venus du Jura.

### **La fête de Noël**

La fin de l'année à l'école fut très festive avec une très belle fête de Noël ! Les enfants ont pu se faire maquiller, réaliser une jolie fresque de Noël, rencontrer le Père Noël et pour les grands un beau marché de Noël était présent avec une dizaine d'artisans !

### **Événements à venir**

- Vente de plants de la Joyeuse Pépinière en janvier
- La boum le vendredi 30 janvier
- Vente de chocolats de Pâques en février

Merci à tous les parents et Sarrignéens qui soutiennent l'association et participent activement aux divers événements proposés !

**L'équipe de l'APE souhaite une très belle année 2026 à tous et toutes !**



### CLUB LOISIRS DÉTENTE

Une très bonne première période se termine ce mois de décembre pour reprendre en janvier 2026 tous motivés.

Je remercie tous les bénévoles de nos diverses activités qui sont à ce jour au nombre de neuf qui sans eux ne pourrait pas exister et fonctionner.

Une spécificité se pratique chaque jour sur notre commune, et sommes heureux que cela fonctionne.

Je souhaite à tous les habitants et adhérents de bonnes fêtes de fin d'année.

Photo :

(1) Céline Langles(suppléante trésorière) Marina Frouin(Gym tonic.pilate) Delphine Boré (Zumba) Catherine Pinon (Gym douce) Dominique Droniou (Cardio Sport)

(2) Virginie Audebert (trésorière) Émilie Berthault (pilates) Thérèse Pierson (gym douce)

Denise Onillon (Joie de vivre) Laelia Guicheteau (Jaydance).

(3) Vincent Delaunay (tennis de table) Tavenard Denis (slot) Amandine André (multisports enfants) Tavenard Lydia (présidente)



### SOCIÉTÉ LA BOULE DE FORT « LA RUE GAUDIN »

L'assemblée générale se tiendra le vendredi 30 janvier 2026 19h00.

Dates des manifestations annuelles

– Choucroute, le dimanche 8 Mars 2026 12h00

– Entrecôtes frites le dimanche 7 juin 2026 12h00

Ouvert à tous - inscriptions auprès de Régis Malabeux 06 32 02 04 24

Composition du bureau :

Président : Régis Malabeux

Vice-président : Stéphane Courtinier

Trésorier : Dominique Cimier

Secrétaire : Alexandre Drouin

Trésorier adjoint : Gérard Grosbois

La boule de fort RUE GAUDIN reste accessible pour toutes les personnes qui souhaitent rencontrer nos joueurs à l'entraînement, les mardis et jeudis après-midi en période d'hiver pour découvrir ce sport.

Le président et l'ensemble des adhérents, vous souhaitent une excellente année 2026.

Régis Malabeux





## LES FOULÉES DE SARRIGNÉ

22<sup>e</sup> édition des Foulées de Sarrigné – Le 15 mars 2026 !

Les Foulées de Sarrigné reviennent le **15 mars 2026** pour leur 22<sup>e</sup> édition. Après une première année réussie, le **nouveau bureau** entame sa deuxième année avec enthousiasme et ambition. L'édition 2025 a été un véritable succès, et 2026 s'annonce encore plus belle : **plus de 500 coureurs sont attendus !**

### Trois courses nature pour tous

Cette édition proposera à nouveau **trois parcours nature** adaptés à tous les niveaux :

- **6 km** – idéal pour découvrir la course nature
- **12 km** – un parcours dynamique et varié
- **24 km** – pour les amateurs de défis et de longues distances

Les chemins et sous-bois autour de Sarrigné offriront comme toujours un cadre privilégié et une ambiance authentique.

### Course des Familles – 1 km en don libre

En fin de matinée aura lieu la très appréciée **Course des Familles (1 km)**.

Sans chronomètre, ouverte à tous, elle permet de partager un vrai moment de convivialité entre petits et grands.

Les **inscriptions sont en don libre**, et **100 % des dons seront reversés à l'association RÊVES**, pour aider à réaliser les rêves d'enfants gravement malades.

L'an dernier la course famille a rapporté **70€**, auxquels viennent s'ajouter **2580€** reversés par l'association des Foulées.

### Inscriptions : ouverture mi-décembre

Les inscriptions en ligne ouvriront **mi-décembre 2025**. Les places étant limitées selon les parcours, les coureurs sont invités à s'inscrire tôt pour garantir leur participation.

### Ambiance assurée : buvette & foodtrucks

Toute la matinée, coureurs et accompagnants pourront profiter d'une **buvette** ainsi que de **deux foodtrucks** présents sur place, pour prolonger ce moment sportif autour d'un verre ou d'un repas.

### Sponsors et bénévoles : on vous accueille avec plaisir

**Sans eux, rien de tout cela ne serait possible.** Comme chaque année nous avons à cœur d'accueillir de nouveaux sponsors pour faire vivre l'association et de nouveaux bénévoles pour nous accompagner tout au long de la préparation ainsi que le week-end de la course. N'hésitez pas à vous faire connaître pour nous aider sur les parcours, sur le village et pourquoi pas rejoindre notre bureau !

Contactez-nous sur notre adresse [lesfouleesdesarrigne@gmail.com](mailto:lesfouleesdesarrigne@gmail.com)

Sportivement

L'équipe des Foulées de Sarrigné



## TENNIS DE TABLE

Les amateurs de la section Tennis de Table Loisir se retrouvent tous les jeudis soirs pour pratiquer ce sport en toute simplicité dans une ambiance sympathique et décontractée.

Ils profitent maintenant du nouvel éclairage de la salle du sous-sol.

La section compte actuellement dix personnes de tous âges (13 à 74 ans). Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues le jeudi soir à 20 H 30.

Contact : Vincent DELAUNAY, 4 rue des Caves 49800 SARRIGNÉ

Tél : 02 41 45 12 78. Portable : 06 14 51 24 99

## MULTISPORTS

**Une fin d'année pleine d'énergie... et une belle reprise en perspective !**

Les enfants se retrouvent chaque mercredi pour partager un moment de sport, d'énergie et de bonne humeur. Au fil des séances, ils ont pu essayer de nombreuses activités : jeux d'opposition, parcours ludiques, sports collectifs, défis d'adresse. L'ambiance a été chaleureuse et dynamique, chacun trouvant sa place et progressant à son rythme.

Le moment fort de ce trimestre a été la séance parent-enfant du 17 décembre. Les familles ont partagé une matinée conviviale autour de jeux variés et de défis amusants, créant de jolis souvenirs. Et pour clôturer cette matinée festive, les enfants ont eu la surprise de recevoir la visite du Père-Noël, apportant magie et sourires juste avant les fêtes !

**Place à la reprise !**

Avec l'arrivée de la nouvelle année, les séances de multisports reprendront dès le mois de janvier.

Au programme :

- des jeux collectifs revisités,
- des activités d'adresse et de motricité,
- des séances en extérieur lorsque la météo le permettra,
- et quelques nouveautés pour bien commencer 2026 dans la bonne humeur.

Nous remercions les familles pour leur participation et leur enthousiasme et nous avons hâte de retrouver les enfants pour la suite de cette belle aventure sportive au sein de notre commune.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très belle année 2026, pleine de joie, de santé et de beaux moments sportifs !

Joël et Amandine





## ORGANISER DES FÊTES ET ÉVÉNEMENTS ZÉRO DÉCHET

### Prêt de gobelets réutilisables

Angers Loire Métropole propose le prêt gratuit de gobelets réutilisables pour les associations, entreprises et particuliers du territoire. Le lavage des gobelets, compris dans le prêt, est assuré par ESATCO Anjou à Avrillé. Il s'agit d'une association au service des personnes en situation de handicap.

### Modalités de réservation

Les réservations sont possibles auprès du **02 41 05 54 00** ou via un formulaire en ligne ([angersloiremetropole.com](https://angersloiremetropole.com))

Les délais de réservation sont de deux semaines pour une commande de 50 à 2000 gobelets, et de quatre semaines pour plus de 2 000 unités. Les demandes étant très nombreuses sur certains mois de l'année (mai, juin et décembre), il est conseillé d'adapter au plus juste la quantité de gobelets afin de pouvoir satisfaire toutes les demandes.

### Retrait et restitution des gobelets

Les gobelets sont à retirer à ESATCO Anjou (rue René-Descartes, Ouvre une nouvelle fenêtre, ZI des Landes à Avrillé), du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (sauf le vendredi après-midi). Fermeture de fin d'année du 18 décembre 2024 au 5 janvier 2025.

Attention, le retrait se fera uniquement aux date et heure que vous avez indiquées lors de votre réservation. Les gobelets doivent être ramenés vides et rincés dans des caisses en plastique mises à disposition.

### Consigne

Afin d'utiliser de manière optimum les gobelets réutilisables, vous pouvez mettre en place une consigne de 1 euro par gobelet.

Le jour de la restitution, il sera établi un document attestant du nombre de gobelets manquants. Au-delà de 15 gobelets, un euro par gobelet manquant ou marqué vous sera facturé par Angers Loire Métropole.

### Accompagnement à la mise en place d'éco-événements

Angers Loire Métropole, en partenariat avec l'association Reeve (Réseau éco-événement), basée à Nantes, accompagne les organisateurs d'événements dans la réalisation de manifestations plus responsables. Le label "événement éco-engagé" en Pays de la Loire » (trois niveaux possibles) peut être obtenu selon les actions réalisées sur la base d'un référentiel de 105 engagements en faveur de la transition écologique. Angers Loire Métropole prend en charge financièrement les frais de première labellisation des événements du territoire.

### Accompagnement à la mise en place de fêtes d'école zéro déchet

Angers Loire Métropole souhaite également accompagner les associations de parents d'élèves dans la mise en œuvre de fêtes d'école zéro déchet. Des réunions d'information sont organisées, en partenariat avec l'association Reeve.



# EMPRUNTER

## UN GIRATOIRE SANS

## PERDRE LA BOUSSOLE



Les véhicules qui circulent déjà dans le giratoire ont la priorité.

Mon clignotant va indiquer à tout le monde ce que je veux faire.

Les piétons auront la priorité quand je sortirai du giratoire.



Anticipez toujours la façon dont les autres types d'usagers vont se comporter en empruntant le giratoire. Pensez que les piétons, les cyclistes ou les poids lourds peuvent avoir des difficultés à franchir les carrefours giratoires.



# SUR QUELLE VOIE ROULER ?

## 4 POSSIBILITÉS

Si vous allez à **gauche** de votre axe d'entrée ou si vous faites **demi-tour** (**trajet bleu**), vous pouvez emprunter la voie intérieure.

Notez que ce n'est pas une obligation (vous avez le droit de rester à droite).

Si vous sortez à **droite** ou allez **tout droit** (**trajet rouge**), vous pouvez rester à droite.

**Attention les piétons ont la priorité.**

### JE VAIS À GAUCHE

Je mets mon clignotant à gauche tant que j'emprunte la voie intérieure. Je mets mon clignotant à droite si je dois changer de voie et, dans tous les cas pour sortir.

### JE VAIS TOUT DROIT

Ce sera la 2<sup>e</sup> sortie. Je mets mon clignotant à droite après la 1<sup>re</sup> sortie.

### JE FAIS DEMI-TOUR

Je mets mon clignotant à gauche si j'emprunte la voie intérieure.

Je mets mon clignotant avant de changer de voie et à droite avant la 4<sup>e</sup> sortie.

### JE VAIS À DROITE

Ce sera la 1<sup>re</sup> sortie. Je mets mon clignotant à droite dès que je m'engage sur le giratoire.

FLASHÉZ-MOI !



Si les giratoires restent complexes pour vous, sachez que l'association Prévention Routière organise, avec le soutien d'Assurance Prévention, des actions d'actualisation des connaissances à destination des seniors.

